

# L'ENTREPRENEURIAT ET DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE AU NORD-KIVU CAS DES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES D'EPARGNE ET DES CREDITS

Dr. Maniraguha Balibutsa Mathieu Aurel<sup>1\*</sup>, Nkiko Tuza Chantal<sup>2</sup>

<sup>1\*</sup>Professeur Ordinaire à l'Université de Lubumbashi

<sup>2</sup>Attachée de Recherche à l'ISP/Goma

\*Corresponding Author:-

## INTRODUCTION

Les questions relatives à l'entrepreneuriat dans la province du Nord-Kivu renvoient au système de l'informel. En effet, vue la médiocrité de la marge bénéficiaire constatée dans les affaires, la grande partie de la population évoluant seule en dehors de la fonction publique, opte pour l'informel pour des raisons suivantes :

1. Echapper aux taxes et impôts de l'Etat qui diminuent sensiblement la marge bénéficiaire ;
2. Les businessseurs se promènent avec tous leurs patrimoines afin de contourner les imprévus entraînés souvent par la permanence d'insécurité.

En plus, les aspects culturels de la région jouent aussi un grand rôle dans la gestion des affaires. En effet, l'importation des modèles étrangers de gestion, comme il s'agit d'une province qui a des accès aux frontières du pays à savoir le Rwanda et l'Uganda, a plus souvent été un échec humain et économique. Selon OLOMO (1987), la principale raison semble être que les grandes entreprises industrielles africaines, publiques ou privées, ont développé un mode de production inspiré des valeurs étrangères et qui ne respectent pas les caractéristiques culturelles des différents groupes sociaux qui y sont impliqués.

Au Nord-Kivu, généralement, ce sont des petites affaires de type informel qui évoluent tant bien que mal en l'occurrence la prolifération des coopératives, des associations des personnes poursuivant les mêmes objectifs, les AVEC, les tontines, etc.

## I. CONNEXION INTERREFLEXIVE

L'entrepreneuriat est censé dynamiser les entreprises, participera à la création d'emplois.

Bien qu'au cœur de l'activité économique capitaliste, l'entrepreneur n'a pas retenu l'attention de la grande majorité des économistes à part quelques exceptions. Ceux-ci ont en effet principalement focalisé leur attention, non sur un agent économique en particulier, mais sur la dynamique économique dans sa globalité/ Boutiller, (2014). L'économie politique s'institutionnalise à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle avec l'école classique et les travaux d'Adam Smith (1991), mais elle évoque peu l'entrepreneur, et surtout, semble s'en méfier, en premier lieu du fuisseur de projet qui est au cœur en revanche de l'analyse de Cantillon, économiste pionnier de la théorie de l'entrepreneur.

Depuis Cantillon (1755), deux autres économistes ont été placés sur un piédestal quant à la théorie de l'entrepreneur, Jean Baptiste Say (1803) et Joseph Alois Schumpeter (1911). Ces derniers ont mis l'accent sur la figure de l'entrepreneur en tant que moteur de la dynamique capitaliste. L'entrepreneur personnifie au niveau macroéconomique le progrès technique, et au niveau microéconomique le processus décisionnel, ses motivations et comment il fait face aux difficultés auxquelles il est confronté.

Pendant la période de forte croissance économique de l'après guerre mondiale, l'entrepreneur est ignoré dans un contexte marqué par l'épanouissement du capitalisme managérial que Schumpeter avait au demeurant annoncé. Pourtant au cours de cette période une voix discordante se fait entendre, celle de Baumol (1968) critiquant les marginalistes pour avoir ignoré l'entrepreneur. Celui-ci apparait comme un acteur économique central, à tel point qu'il écrit que les marginalistes cherchent à jouer Hamlet sans le personnage principal du prince du Danemark. Ainsi en 1990, Baumol souligne que l'offre et la créativité entrepreneuriales sont fondamentalement dépendantes du contexte institutionnel définissant le droit de la propriété, du commerce, etc.

Contrairement à la proposition marginaliste, l'entrepreneur n'est pas isolé, mais, encadré (Granovetter, 1985) dans un milieu économique, social, et politique dont il tire son identité et à partir duquel il définit son action.

La théorie de l'entrepreneur occupe une place relativement marginale par rapport à l'ensemble des questions posées par les économistes, mais elle comprend ses concepts clés et ses lignes épistémologiques de convergence et de facture.

## II. L'INFLUENCE DE LA CULTURE SUR LES INITIATIVES ENTREPRENEURIALES ET LES TECHNOLOGIES

Dans les technologies traditionnelles, il est fait usage des ressources locales, dont les paysans possèdent depuis toujours une connaissance approfondie. Un grand nombre de celles-ci sont liées à l'artisanat utilitaire qui fait appel à des matériaux locaux millénaires. Ces activités se répartissent selon la coutume entre les hommes et les femmes.

Les technologies traditionnelles répondent à des besoins spécifiques que l'on rencontre dans l'ensemble des activités rurales (la fabrication des pirogues, la construction des ponts, l'habitat). Elles gagnent du terrain à la campagne comme en ville, car grâce à elles, on peut fabriquer des outils de première nécessité ou des pièces de rechange.

En matière d'habitat, la sagesse ancestrale favorise l'emploi des matériaux locaux naturels, favorables au bien-être, car garantissant la fraîcheur, et à la santé, mais qui nécessitent beaucoup d'entretiens et des remplacements fréquents.

Les activités artisanales et technologiques traditionnelles sont généralement liées à des croyances et des rites et ont souvent un caractère communautaire à l'exemple des coopératives, des mutuels. Elles donnent souvent naissance à la petite entreprise locale de type touristique. Celle-ci traduit un mode de fonctionnement lié à la société rurale coutumière dans laquelle le sens et la pratique de la concertation notamment par la palabre, constituent des valeurs traditionnelles, même si elles ne se réalisent pas d'une manière pleinement égalitaire et comportent des règles et des hiérarchies à respecter.

La petite entreprise locale favorise la valorisation et l'utilisation des ressources. L'esprit de la petite entreprise dont il est question se manifeste surtout dans l'artisanat. L'artisan traditionnel est souvent capable d'exécuter un travail de qualité. Mais, il connaît de graves problèmes de gestion qui peuvent mettre en péril son savoir-faire. Sa production ne bénéficie d'aucune promotion au plan officiel. Dans la société rurale, les œuvres ne sont guère primées. Ainsi, il n'est pas stimulé à maintenir et à améliorer le niveau de qualité de son œuvre et risque de ne pas pouvoir transmettre aux générations futures une réelle maîtrise de son artisanat. Ceci est grave dans une société où l'éducation traditionnelle est une fonction communautaire importante qui contribue fortement à la transmission et au maintien des croyances et valeurs ancestrales (MANIRAGUHA B., 2010).

Cependant, la plupart de ces entreprises communautaires sont informelles ; qui fonctionnent des fois sans numéro d'enregistrement, sans payer des taxes et impôts, dans certains cas difficilement localisables.

Parmi les personnes actives dans ces activités, mentionnons entre autres : certains diplômés universitaires marginalisés dans le secteur formel de l'emploi. MABI MULUMBA ajoute : « le secteur informel est exercé par les analphabètes, les scolarisés, et les jeunes diplômés sans emploi. Il comprend aussi une proportion importante des dégraissés du personnel des entreprises publiques. Une autre portion provient du personnel en activité dans le secteur public et privé en vue de compléter le manque à gagner provenant des salaires insignifiants » (MABI MULUMBA, 2007).

Pour renchérir, VITAL KAMERHE alors Président de l'Assemblée Nationale de la R.D. Congo, partageant ses préoccupations sur l'expérience Malienne, note que : « l'économie informelle se développe sans l'encadrement de l'Etat. Comme dans beaucoup de pays africains, l'informel est le principal pourvoyeur d'emplois dans le pays, il occupe une place très importante dans l'économie nationale. Le dynamisme de l'économie informelle témoigne d'une grande capacité d'initiative et d'adaptation de nos compatriotes dans la production des biens et services généralement destinés aux couches les plus défavorisées de la population » (KAMERHE VITAL, 2008).

De plus, il arrive fréquemment pour l'artisan, d'accepter des acomptes sur plusieurs commandes alors qu'il ne sera pas à mesure d'honorer le calendrier d'exécution prévu. Les clients découragés l'abandonnent ou, parfois, saisissent ses outils pour se faire rembourser les acomptes perçus.

Il faut signaler également que certaines conceptions et pratiques traditionnelles bien qu'elles soient en constante diminution, constituent encore des obstacles au développement de la petite entreprise locale. En effet, les charges et obligations de la famille élargie qui pèsent sur l'entrepreneur lui interdisent la constitution d'un capital privé comme le souligne SERGE LATOUCHE (1991) : « plus la pesanteur des liens des réseaux d'entraide est forte, plus la tentation d'en sortir est payante. Toute réussite individuelle est alors exclue au sein du réseau qui confisque les chances du candidat au succès... les mesures de rétorsion légitimes s'il s'agit de punir les escrocs, deviennent abusives si elles viennent à étouffer toute réussite individuelle ».

Cependant, vu que notre réflexion porte sur les questions relatives à l'entrepreneuriat féminin, nous allons nous atteler sur les pratiques développées par les femmes dans les Associations Villageoises d'épargne et de Crédit AVEC en sigle en étudiant cas par cas les dix AVEC phares du Nord Kivu reprises dans les tableaux suivants car c'est grâce aux dividendes reçues des AVEC que les entrepreneures injectent dans les petites affaires de survie sus évoquées :

**Tableau N°1 : Présentation des AVEC**

Dénomination	Historique	Objectif	Organigramme
Union fait la force	L'AVEC Union Fait la Force a vu le jour en 2017, après une formation de l'ONU Femme sur le fonctionnement des AVEC.	Son objectif est de permettre aux agents de la division de genre de développer l'esprit de l'entrepreneuriat.	Une présidente, une secrétaire, deux compteurs et une caissière.

Santé mentale	L'AVEC Santé Mentale a été créé par trois agents de l'hôpital Santé mentale qui ont bénéficié d'une formation de Care International. Ensuite, ils ont sensibilisé d'autres collègues et ont demandé une formation approfondie de tous les membres (agents).	Son objectif est d'aider les agents de Santé mentale à cultiver la culture de l'épargne et à avoir une activité génératrice de revenu.	Une présidente, une secrétaire, deux compteurs, une caissière et deux conseillers.
Mama hodari	L'AVEC Mama Hodari est une émanation de l'AVEC Santé Mentale.	Son objectif est de contribuer et renforcer le pouvoir économique de la femme.	Une présidente, une secrétaire, deux compteurs, une caissière et deux conseillers.
Wamama simameni	L'AVEC Wamama Simameni a été créé en 2019.	Son objectif est de permettre aux membres de créer une activité génératrice de revenu.	Une présidente, une secrétaire, deux compteurs et une caissière.
Umoja ni nguvu	L'AVEC Umoja ni Nguvu a été initié par les femmes du quartier (Shirika) de la paroisse de l'Emmanuel.	Son objectif est d'aider les femmes à créer leurs activités économiques.	Une présidente, une secrétaire, deux compteurs, une caissière et deux conseillers.
Tuishi pamoja	L'AVEC Tuhishi Pamoja, au début était juste un lieu de rencontre des femmes ressortissant de Rutshuru et Masisi (mutuelles des femmes de Rutshuru et de Masisi). Lorsqu'elle a commencé à évoluer, elles ont jugé bon de commencer avec les activités des AVEC pour encourager ses membres à entreprendre.	Son objectif est d'encourager les femmes des Rutshuru et de Masisi à créer les activités économiques afin de les rendre autonomes.	Une présidente, deux secrétaires, deux compteuses et une caissière.
Jeunes entrepreneures lève-toi	L'AVEC Jeunes entrepreneures lève-toi a été initié par les membres de la maison de la femme qui a voulu que les jeunes puissent créer leurs propres activités.	Son objectif est d'aider les jeunes à développer un esprit entrepreneurial et les aider à créer leurs entreprises.	Une présidente, une secrétaire, deux compteurs et une caissière.
Mutuelle d'Epargne et de Crédit	L'AVEC MEC a été créé par l'asbl Femmes pour la Paix (FP asbl), en 2019.	Son objectif est de contribuer et renforcer l'autonomisation de la femme.	Une présidente, une secrétaire, deux compteurs, une caissière et deux conseillers.
Wamama wa upendo	L'AVEC Jeunes entrepreneures lèves-toi a été initié par les membres de la maison de la femme qui a voulu que les jeunes puissent créer leurs propres activités.	Son objectif est de contribuer et renforcer l'autonomisation de la femme.	Une présidente, une secrétaire, deux compteurs, une caissière et deux conseillers
AVEC Mama Amka	L'AVEC Mama Amka est une émanation de l'AVEC MEC.	Son objectif est de contribuer et renforcer le pouvoir économique de la femme.	Une présidente, une secrétaire, deux compteurs, une caissière et deux conseillers.

**Source : Elaboré à partir des données recueillies auprès des responsables des AVEC**  
 Le tableau suivant traite les activités d'épargne et de crédit.

**Tableau N<sup>o</sup>2 : Activités d'épargne et de crédit en dollars américains (1\$ = 2000FC)**

Dénomination	Activité d'épargne		Activité de crédit
	Valeur d'une part	Montant d'épargne par semaine	
Union fait la force	1\$	5\$	Selon le besoin du membre et la capacité de remboursement
Santé mentale	5\$	25\$	Le crédit accordé est de 3 fois le montant des parts
Mama hodari	5\$	5\$	Le crédit accordé est de 3 fois le montant des parts
Wamama simameni	0,5\$	2,5\$	Le crédit accordé est de 3 fois le montant des parts
Umoja ni nguvu	1\$	5\$	Le crédit accordé est de 3 fois le montant des parts
Tuishi pamoja	10\$	50\$	Le crédit accordé est de 3 fois le montant des parts
Jeunes entrepreneures lève-toi	0,5\$	2,5\$	Le crédit accordé est de 3 fois le montant des parts
Mutuelle d'Epargne et de Crédit	1\$	5\$	Le crédit accordé est de 3 fois le montant des parts
Wamama wa upendo	2,5\$	12,5\$	Le crédit accordé est de 3 fois le montant des parts
AVEC Mama Amka	5\$	25\$	Le crédit accordé est de 3 fois le montant des parts

*Source : Elaboré à partir des données recueillies auprès des responsables des AVEC*

### III. METHODOLOGIE

Comme nous avons opté, pour cette étude, l'approche mixte c'est-à-dire la combinaison de l'approche quantitative et qualitative est privilégiée. Pour ce faire, la collecte des données se présente de la manière ci-après :

Pour la collecte des données quantitatives, nous avons soumis un questionnaire auprès d'un échantillon constitué de 200 femmes entrepreneures, membres actives d'une des dix Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit retenues pour les fins de cette recherche. Le questionnaire a été transmis à ces femmes entrepreneures en les invitant à participer sur une base volontaire. Sur ce total, 200 réponses ont été récupérées. Ce qui représente un taux de réponse de 100 %. Selon D'Ambroise (1996), cet échantillon est représentatif et est approprié. Concernant la façon de recueillir l'information, il existe de multiples types d'administration pour les enquêtes par questionnaires : la voie postale, le face à face, le téléphone, la voie électronique, etc. En ce qui concerne notre recherche, cette dernière s'est faite par le biais d'un questionnaire rédigé en français. Le recours d'un tel outil permet d'obtenir une grande quantité d'information (D'Ambroise, 1996). Dans le cadre de notre étude, nous avons utilisé le face à face comme type d'administration de l'enquête par questionnaire. Outre le questionnaire administré à l'ensemble des femmes entrepreneures visées, nous avons privilégié la technique d'interview individuelle semi-dirigée pour collecter des données ciblées. L'interview de recherche est une interaction limitée et spécialisée, conduite dans un but spécifique et centrée sur un sujet particulier. L'interview apparaît comme une sorte de conversation. Elle partage plusieurs caractéristiques avec les échanges verbaux informels excepté qu'elle stimule la situation où l'une des parties est considérée comme experte et où les conventions et les règles de conduite sont imprécises (DESLAURIERS, 1991). La répétition caractérise l'interview de recherche ; le chercheur est « ignorant », mais veut tout savoir. Pour cela, il demande des éclaircissements, ce qui exige qu'on revienne plusieurs fois sur le même sujet. Finalement, l'intervieweur encourage la personne à parler de ce qu'elle connaît. Autrement dit, il ne cherche pas à abrégé la conversation mais à l'allonger pour en savoir toujours plus. Le chercheur essaie de saisir la façon dont la personne définit la réalité et les liens qu'elle établit entre les événements (DESLAURIERS, 1991). Le but de l'interview est de savoir ce que la personne pense et d'apprendre des choses qu'on ne peut pas observer directement comme les sentiments, les idées et les intentions. Le principe fondamental de l'interview en recherche qualitative est de fournir un encadrement à l'intérieur duquel les répondants expriment leur compréhension des choses dans leurs propres termes (PATTON, 1980 dans DESLAURIERS, 1991).

Ainsi, s'appuyant sur une grille d'interview comportant 32 questions ouvertes, nous avons effectué 10 interviews individuelles semi-dirigées avec les responsables de chacune des dix AVEC retenues dans notre échantillon. Elles se sont déroulées dans les différents lieux où se tiennent les réunions hebdomadaires et leur durée variait entre 30 et 60 minutes

(50 minutes en moyenne), dépendamment de la connaissance de la personne sur le sujet et de sa capacité à communiquer. La grille comportait 11 questions d'ordre général. Toutes les interviews ont été enregistrées et simultanément, des notes sur les propos des répondants ont été prises.

Bien que ces méthodes comportent des avantages de collecte d'information, nous avons rencontré également plusieurs limites et difficultés. D'une part, l'interview peut fournir des réponses aux questions de façon biaisée ou faussée car le répondant pourra répondre en fonction de sa perception. D'autre part, il est très difficile de contacter avec les responsables des AVEC à un autre moment que celui de la réunion hebdomadaire car chacune s'adonne à ses occupations privées. Les autres difficultés qui peuvent être évoquées ici sont le manque du temps et des moyens financiers et le manque de disponibilité de la part des responsables des AVEC et les femmes entrepreneures visées.

Les tableaux suivants présentent les informations permettant d'évaluer la performance des AVEC. Rappelons que nous nous sommes entretenues avec les responsables des dix différentes AVEC phares de la province du Nord Kivu. Ces tableaux ressortent les informations obtenues auprès desdites AVEC faisant de la sorte objet de notre analyse et interprétation des résultats.

#### IV. ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

**Tableau N°3 : Nombre d'adhérents par AVEC**

Dénomination	Union fait la force	Santé mentale	Mama hodari	Wamama simamemi	Umoja ni nguvu	Tuishi pamoja	Jeunes entrepreneures lève-toi	Mutuelle d'Epargne et de Crédit	Wamama wa upendo	Mama amka	Moyenne
Nombre	30	37	21	26	35	25	25	40	35	27	30

**Source : Elaboré à partir des données recueillies auprès des responsables des AVEC**

Ce tableau montre que les AVEC de la ville de Goma ont en moyenne 30 membres. Ce qui concorde avec la théorie sur les AVEC stipulant que le nombre des membres d'une AVEC varie entre 15 et 30.

Le tableau suivant présente les montants des crédits accordés par les AVEC en dollars et par an.

**Tableau N° 4 : Montant total des crédits accordés en dollars américains par an et par AVEC (1\$ = 2000 FC)**

Dénomination	Union fait la force	Santé mentale	Mama hodari	Wamama simamemi	Umoja ni nguvu	Tuishi pamoja	Jeunes entrepreneures lève-toi	Mutuelle d'Epargne et de Crédit	Wamama wa upendo	Mama amka	Moyenne
Montant	5 000\$	50 000\$	70 000\$	10 000 \$	10 000\$	15 000\$	5 000\$	4 500\$	20 000\$	7 000\$	14 650\$

**Source : Elaboré à partir des données recueillies auprès des responsables des AVEC**

Il ressort de ce tableau que les AVEC accordent le montant total moyen de 14 650\$ comme crédits.

Le tableau ci-dessous permet de connaître si les AVEC ont des partenaires ou bailleurs qui leur donnent des subventions afin d'appuyer leurs activités.

Le tableau qui suit donne le taux de remboursement des crédits octroyés en %.

**Tableau N° 5 : Taux de remboursement des crédits octroyés en %**

Dénomination	Union fait la force	Santé mentale	Mama hodari	Wamama simamemi	Umoja ni nguvu	Tuishi pamoja	Jeunes entrepreneur es lève-toi	Mutuelle d'Epargne et de Crédit	Wamama wa upendo	Mama amka
Taux	10%	10%	10%	10%	10%	5%	10%	10%	10%	10%

**Source : Elaboré à partir des données recueillies auprès des responsables des AVEC**

Ce tableau renseigne que presque toutes les AVEC de la ville appliquent un taux de remboursement des crédits octroyés de 10% à l'exception de l'AVEC Tuishi pamoja qui applique un taux de remboursement 5%.

Le tableau qui suit donne la proportion des femmes bénéficiaires de crédit par rapport au total des adhérents.

**Tableau N° 6 : La part des crédits sociaux (pour couvrir les risques via la microfinance) aux adhérents par rapport au total des crédits octroyés par mois.**

Dénomination	Union fait la force	Santé mentale	Mama hodari	Wamama simamemi	Umoja ni nguvu	Tuishi pamoja	Jeunes entrepreneur es lève-toi	Mutuelle d'Epargne et de Crédit	Wama ma wa upendo	Mama amka
Proportion en %	0\$	2,5\$	2\$	0\$	10\$	5\$	2\$	5\$	2\$	2,5\$

**Source : Elaboré à partir des données recueillies auprès des responsables des AVEC**

Ce tableau montre que la part des crédits sociaux deux AVEC est de 0\$ par mois, la part des crédits de sociaux de deux AVEC est 2,5\$ par mois ; la part des crédits sociaux de trois AVEC est de 2\$ par mois et la part des crédits sociaux d'une seule AVEC est 10\$ par mois.

Le tableau qui suit donne la description de l'affectation sectorielle des crédits par AVEC

**Tableau N°07 : Description de l'affectation sectorielle en % des crédits par AVEC.**

Dénomination Secteur	Union fait la force	Santé mentale	Mama hodari	Wamama simamami	Umoja ni nguvu	Tuishi pamoja	Jeunes entrepreneurs lève-toi	Mutuelle d'Épargne et de Crédit	Wama ma wa upendo	Mama amka	Moyenne
Commerce	70%	70%	70%	100%	60%	90%	90%	65%	20%	70%	70,5%
Agriculture	-	10%	10%	-	-	-	-	25%	80%	10%	13,5%
Autre secteur	30%	20%	20%	-	40%	10%	10%	10%	-	20%	16,0%

**Source : Elaboré à partir des données recueillies auprès des responsables des AVEC**

Ce tableau renseigne que les femmes entrepreneures ont affecté 70,5% des crédits obtenus auprès des AVEC dans le secteur commercial ; 13,5% des crédits obtenus dans le secteur de l'agriculture et 16% des crédits obtenus dans d'autres secteurs. Le tableau qui suit fait une présentation des AVEC.

## V. CONCLUSION

En définitive, l'entrepreneuriat au Nord-Kivu est tributaire de la position géostratégique qu'occupe la Province. En fait, le Nord-Kivu a des possibilités de se développer à la fois dans le domaine rural et urbain.

Cependant, vu que la plupart du Nord Kivu en général et particulièrement la ville de Goma, sont des entités à tendance commerciales, dans la plupart des cas des populations de cette province développent l'entrepreneuriat individuel.

Pour le cas spécifique des femmes de cette entité, dans la logique de développer leurs autonomies financières, elles s'activent dans les regroupements en association pour voir comment elles peuvent soutenir leurs maris dans la gestion des ménages. Ainsi donc dans la plupart des femmes de cette entité sont absorbées dans les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit AVEC. Celles-ci les aident à constituer des capitaux pouvant les permettre de créer des petites entreprises. Et grâce aux recettes desdites entreprises, elles constituent des épargnes et des parts sociales à injecter dans les AVEC.

## BIBLIOGRAPHIE

- [1]. AKOUN, A. et ANSART, P., Dictionnaire de sociologie, Coll. De Robert, Ed. du Seuil, Paris, 1999
- [2]. ANOUAR ABDEL MALEK, Pour une sociologie de l'impérialisme (In l'homme et la Société), N° 6 Se, Dakar, 2008
- [3]. BONTE P. et IZARD M., (Sous la direction de), Dictionnaire de l'ethnologie et de l'Anthropologie, PUF, Paris, 2004
- [4]. JALLEE P., Le Tiers monde en chiffre, Maspero, Paris, 1997
- [5]. MANIRAGUHA B., L'économie minière, survie et développement durable dans l'Hinterland minier du Katanga (Une contribution à la théorie économique de la matricialité), Thèse de Doctorat en Anthropologie, UNILU, FSSAP, Lubumbashi, 2010
- [6]. PEDRAGLIO G., Système d'organisation et management, Ed. DUNOD, Paris, 1970
- [7]. PONCELET, M., Une utopie post-tiers-mondiste, l'Harmattan, Paris, 1994
- [8]. VWAKYANAKAZI Mukohya (éd.), Le travail en Afrique : Servitude ou libération, Actes des premières journées philosophiques, Institut Facultaire T. REYN, Lubumbashi, 2002.
- [9]. AFI « leçons sur l'amélioration de l'inclusion financière des femmes à l'aide des services financiers numériques (SFN) », 2020
- [10]. Alfred Hamadziripi, Les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit au Niger: le Modèle Mata Masu Dubara de Fourniture de Services dans les Zones Reculées, Antigonish, Nova Scotia, Canada, 2008
- [11]. Andrée Lafortune et Louise St-Cyr, La perception de l'accès au financement chez les femmes entrepreneures, Montréal, 2000
- [12]. Archambault E, le secteur sans but lucratif : Associations et Fondations en France Economica, 1996
- [13]. Armendariz B. et Morduch J., The Economics of Microfinance, The MIT Press, 2007.
- [14]. Armendáriz, B et Morduch, J., *The Economics of Microfinance*, 2<sup>e</sup> ed., Cambridge, MA: MIT Press, volume 1, 2010.
- [15]. Austin, J., Stevenson, H., et Wei-Skillern, J., *Social and Commercial Entrepreneurship*, 2006.
- [16]. Bangoura Lansana ; MBOW Momar Khary, LESSOUA Albert et DIAW Diadié, Impact de la microfinance sur la pauvreté et les inégalités : une analyse de causalité hétérogène en données de panel, CRES, 2015.
- [17]. Bibi E. G., la promotion de l'entrepreneuriat féminin par le microcrédit en République, 2020.
- [18]. Boye S., Hajdenberg J. et Poursat C., Le guide de la microfinance : Microcrédit et épargne pour le développement. Eyrolles, Editions d'organisations. 2<sup>ème</sup> éd., Paris, 2009.
- [19]. Boyé, Sébastien; Hajdenberg, Jérémy et Poursat, Christine, Le guide de la microfinance, Microcrédit et épargne pour le développement, Éditions d'Organisation, Paris, 2006.
- [20]. Casson, M., *L'entrepreneur*, Economica, 1991.
- [21]. Chambre de l'économie sociale et solidaire – Après-GE, Etude statistique – Photographie de l'économie sociale et solidaire à Genève, Genève, 2010.
- [22]. Chap TL, Applied Categorical Analysis. Wiley, New York, 1998.
- [23]. Commission européenne, *L'Initiative pour l'entrepreneuriat social de la Commission européenne*, Bruxelles, 2014.
- [24]. Cull. R, Ehrbeck. T et Holle. N, Inclusion financière et développement : de nouvelles évaluations d'impacts. OCGA, 2014.

- [25]. Tongu Zizi G. et Val Masamba L. M., Typologie des femmes entrepreneures en République Démocratique du Congo, Dakar, 2019.
- [26]. Develtere, J.-L., *Économie sociale et développement : les coopératives, les mutuelles et associations dans le pays en développement*. Paris, De Boeck, 1998.